[illegible] par an—payables six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE,

Le bateau-à-vapeur FELICIANA, capitaine Barret, commencera à charger demain, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON, rue du Canal, no. 77.
20 avril

POUR NEW-YORK,

La goëlette fine voilière CAROLINE, capitaine [illegible], ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue du Canal, ou à TOURNE & BECKWITH, rue de la Nouvelle Levée.
26 avril

POUR BOSTON,

Le [illegible] et doublée en cuivre, AL[illegible], capt. COLE, ayant presque tout son chargement, partira dans 10 jours. Pour fret léger ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à STETSON & AVERY, rue du Camp, No. 31.
23 avril

POUR NEW-YORK.

Le navire ATTICUS, capitaine MARTIN, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à THAYER, HURD & Co., rue des Magasins, No. [illegible]
23 avril

A FRETER.

Le sloop JANO, pouvant porter 85 [illegible] cauts ou 450 barils. On préférerait un port Charleston ou Savannah. S'adresser à TOURNE & BECKWITH.
20 avril

POUR PHILADELPHIE.

Le Navire ROBERT MORRIS, cap. SINGER, ayant une partie de son chargement engagé; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAM. C. BELL, rue du Canal.
18 avril

POUR ST. JEAN (Porto Rico.)

La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, BONITA, capt. Stockton, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. [illegible], ou bien à HARRISON, BROWN & Co.
17 avril

A FRETER.

Le brick bon voilier COMMERCE, du port de 170 tonneaux, est maintenant prêt à recevoir un chargement. On préférerait prendre des [illegible] pour New-York. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT, rue de la Douane, No. 88.
19 avril

A FRETER.

Le brick LUCY, capitaine TOPPAN, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hatteras. S'adresser à WM. G. HEWES.
10 avril

POUR BORDEAUX.

Le navire français LIDE & AIMEE, Capt. MOULINER, peut encore recevoir à fret environ 100 balles de coton, ou la valeur en encombrement ainsi que des passagers, qui seront bien logés et nourris; s'adresser à bord, vis-à-vis la place d'Armes, ou à V. ROUMAGE.
4 avril

POUR TABASCO.

La goëlette PALMA, doublée et chevillée en cuivre, prête à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
28 mars

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, AMIEL, AJAX et BOURNE, feront [illegible] ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.
21 [illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans que Dimanche prochain, 29 du courant, il fera l'ouverture de sa maison, à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 5 heures pour le diner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que Billards à musique, Bagatelle, [illegible], aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

La journée d'ouverture sera terminée par un FEU D'ARTIFICE, qui sera tiré à l'entrée de la nuit.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément.
26 avril—12f

CAFE.—317 sacs Café vert de la Havane, 70 do. [illegible] en débarquement du brick Hermoso Habanero, et 314 sacs de Rio, à vendre à des conditions accommodantes, par HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No. 117.
26 avril

CIGARRES [illegible] et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No. 117.
26 avril

TOILE de Russie ayant droit au drawback, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp, No. 31.
24 avril

OSNABURGS de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY.
23 avril

WHISKEY.—88 barils vieux Whiskey de Monongahela, et 12 demi-dito dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Orleans, à vendre par TOURNE & BECKWITH.
26 avril

JAMBON, GRAISSE & PORC.—100 boucauts Jambon de première qualité, 500 barillets Graisse en feuilles, 31 barils Maquereaux et 81 dito Porc de première qualité, reçus par le bateau à vapeur Franklin, à vendre par STETSON & AVERY.
20 avril

REÇU tout récemment:—8 barriques Vin de St. Estephe de choix; 22 caisses grand Vin de Château-Lafitte; 5 demi-pipes Madère de Marseille, London particular; 8 caisses Shalls; 1 do. Pulicates; 2 caisses Robes; 1 do. Mouchoirs batiste; 1 balle Indienne; 60 boucauts de sucre; à vendre par THEOD. NICOLET & CO.
23 avril

CENT milliers de CIGARRES en débarquement du brick Josefina, à vendre par VICTORIANO DE LA COVA, [illegible] St. Louis, No. 31.
25 avril

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs se feront comme suit:

Navire LOUISVILLE, capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre,

Navire CREOLE, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre,

Navire HUNTSVILLE, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes.
10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire ILLINOIS, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

Le navire TALMA, capitaine T. BUNKER, devant partir le 22 mai.

Le navire TENNESSEE, capitaine G. FOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire ALABAMA, capitaine GREENLEAF, devant partir le 22 juin.

Le navire KENTUCKY, capitaine E. S. DAVIES, devant partir le 8 juillet.

Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES, rue du Camp, no. 9.
7 avril

EXHIBITION

D'ouvrages en Verre,

Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUH, rue de Chartres, No. 115.

Cette exhibition sera fermée incessamment.

M. FINN présente ses remercîmens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il en a reçu, et il prend la liberté de leur annoncer que son exhibition d'ouvrages en verre, et miniature, sera fermée au commencement du mois prochain. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, tels que navires, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.

Prix d'entrée 50 cents—enfans moitié prix. Les portes [illegible] depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 du soir.
26 avril.

PROFESSEUR D'ANGLAIS ET DE LANGUES ANCIENNES.

Rue Royale, No. 199, entre Orléans et St. Pierre.

A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qui tient à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en Angleterre et dans les Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions.
11 avril—12

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au drawback; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Casas, Leoville, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Gruau-Larose; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles; Vin blanc en tierçons; Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux; un Moulin complet pour sucrerie.
11 avril J. B. LABATUT.

HUILE DE BALEINE.—30 futailles Huile et 100 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par
28 mars STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.
23 mars FORESTIER.

CALLIGRAPHIE.

SYSTEME CASTERIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une écriture nette, expédiée et fashionable. Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur Roman; D. Prieur, maire de la ville; Rév. évêque L. D. Nerke, Rév. T. Clap, Rév. J. Moni, L. C. Duncan, J. A. Maybin, A. Graihe, J. W. Egnew. Rév. Mr. Nash.
9 avril—15,3ps.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre,

190 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférée au Champagne, en Europe; 50 paniers Champagne; 4 balles Toile à chemises, 4-4; 4 balles Bretagne superfine.

De plus: Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
8 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CORDE D'EMBALLAGE.—800 rouleaux de bonne qualité, à vendre pour clôre des ventes par
24 avril STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Register des Testamens.—Vendredi, 4 mai 1832, j'exposerai en vente, au domicile de feu Henry Hugon, alias Jean Bart, h. de c. l. rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et St.-Philippe, à 4 heures de l'après-midi, les effets mobiliers délaissés par le défunt.

Conditions, comptant. Par ordre de la cour,
24 avril MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régistre des Testamens.—mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Blunt,

KITTY, mulatresse, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—6 mois de credit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Par ordre de la cour.
24 avril MARTIN BLACHE, Régister.

L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régistre des Testamens.—Mardi 8 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Louise Eu[illegible], veuve Charles Pelletean, les ESCLAVES et PROPRIETES ci-après, savoir:

1. Rose, négresse africaine, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse et un peu cuisinière; 2. Louise, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison; 3. Dominique, alias Rigolet, nègre, âgé d'environ 40 ans, [illegible].

4. La moitié indivise d'une terre située dans la première île de Barataria, dans la paroisse de Jefferson, à environ huit lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, faisant face au Bayou Barataria ou rivière Ouachas; la dite terre est à partir de la pointe du Bayou aux Oies, et s'étend jusqu'à une coulée qui tombe dans le [illegible] inférieure, cette terre ensemble les bâtisses érigées sur la partie occupée par les héritiers Pelletean, mesure environ 24 arpens de face au Bayou Barataria ou rivière Ouacha, sur 40 arpens de profondeur, mais on n'en garantit pas la mesure—elle sera vendue telle qu'elle se poursuit et comporte, c'est-à-dire, bornée en face par le Bayou Barataria ou rivière Ouacha, à droite par le Bayou aux Oies, et à gauche par la coulée dont il est ci-dessus fait mention. Plus, 6 têtes de bêtes à cornes, et une grande Pirogue.

Conditions—Les esclaves 1-3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de credit; la terre située au Barataria à 6 et 12 mois de credit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les bestiaux et la Pirogue, payables comptant.

Par ordre de la cour.
6 avril MARTIN BLACHE, Régister.

Les actes de vente seront passés par devant H. Pedesclaux, not. public, aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testament.—Le Mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à midi, pour le compte de la succession de feu Vincent Pidoux; 1° Une négresse nommée PAULINE, âgée de 22 ans, domestique de maison et marchande; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Mandeville entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, ayant 40 pieds de face sur 154 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 17 pieds de face sur 154 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent; 4°. Un lot de terre situé rue des Grands Hommes, entre les rues Manderille et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: l'esclave, payable un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les propriétés foncières, un cinquième comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passé pardevant C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs.
16 avril.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testamens.—vendredi, 18 mai 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu James Pitot, les esclaves et la propriété ci après, savoir: JOHN, nègre américain depuis son enfance dans le pays, excellent domestique de maison et propre à tout, un peu enclin à l'ivrognerie; PAULINE, négresse Ibo, âgée de 45 ans, un peu blanchisseuse, un peu domestique, avec sa fille ADELE, griffe âgée de 7 ans; HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu couturière et domestique de maison, avec ses deux enfants, ANGELINA, âgée de 3 ans et demi, et JEAN, âgé de 3 semaines; LUCILE, griffe américaine, depuis long temps dans le pays, âgée d'environ 38 ans, excellente cuisinière et un peu blanchisseuse; depuis environ 15 mois la dite Lucile, à la connaissance de ses maîtres, s'est dérangée 5 fois; NANCY, fille de Lucille, âgée de 13 ans, [illegible] à s'absenter.

Un Terrain, situé à l'encoignure des rues Bourbon et de l'Hôpital, ayant 59 pieds de face à la rue Bourbon et 69 pieds de face à la rue de l'Hôpital avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves à 6 mois de crédit et la propriété foncière à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
13 avril

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testamens.—Vendredi 4 Mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Valery Nicholas, une négresse nommée ADELAIDE, âgée d'environ 40 ans, cuisinière et bon sujet, maladive.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
2 avril MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testamens.—Jeudi 24 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Clara Louise Boisdoré, une mulâtresse nommée ZORANNE, âgée d'environ 16 ans un peu cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. H. Féraud, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
19 avril

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testamens.—Lundi, 30 du courant, j'exposerai en vente devant mon bureau, à 4 heures de l'après-midi, pour le compte de la succession de feu Marie Desforges, veuve Guillaume Bénite, les effets mobiliers délaissés par la défunte. Plus, 3 mulets et une charrette. Conditions, comptant.

Par ordre de la cour,
19 avril MARTIN BLACHE, régister.

RUE DU CANAL—NO. 45.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur méthode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Castairs, et, sous le rapport du goût et du genre, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames.

Heures de leçons pour les hommes, à 6½ heures du matin et de 4 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures; celles qui le préféreraient peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter,
5 avril.

A LOUER A L'ANNEE.

CET établissement commode et spacieux, situé à l'encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas, occupé comme maison de pension, faisant face à la rue Tchoupitoulas, au-dessus du magasin de MM. M'Leod & Campbell. Les bâtisses dans le fond sont spacieuses, et il y a une citerne et un pompe dans la cour. Aussi, un magasin ou comptoir, no. 30, rue des Magasins, et un autre no. 22, rue Gravier. S'adresser à
SAML. P. MORGAN & CO.
4 av Rue du Camp, No. 43, au premier.

Loterie du Chemin public.

Classe No. 9.

Le tirage aura lieu positivement le mercredi, 2 mai.

60 Numéros sur lesquels on en tirera 9.

PROGRAMME:

1	LOT DE	10,000	PIASTRES EST	10,000.
1	"	3000		3000.
1	"	2000		2000.
1	"	1472		1472.
5	"	1000		5000.
5	"	600		3000.
10	"	500		5000.
10	"	250		2500.
50	"	100		5000.
51	"	60		3060.
51	"	30		1530.
51	"	20		1020.
1581	"	8		12,648.
11475	"	4		45,900.
13395	LOTS.			$102,660.
20825	BLANCS.			
34220	BILLETS.			

Cette loterie est composée de 60 numéros par une combinaison ternaire, et consiste en 34,220 billets. Par le tirage de neuf numéros il y aura 1836 billets avec trois des numéros sortis, 1836 avec deux, et 11475 avec seulement un de ces numéros. Ces billets seront gagnants, et seront déterminés comme suit:

Le jour du tirage on placera, par bulletins séparés, 60 numéros, depuis 1 jusqu'à 60 inclusivement, dans la roue, et on en tirera neuf au hazard. Les billets portant trois des numéros sortis, dans n'importe quel ordre de combinaison, gagneront les lots suivants:

Les 1er. 2d. et 3e. numéros,	$10,000
Les 4e. 5e. et 6e.	3,000
Les 7e. 8e. et 9e.	2,000
Les 2e. 3e. et 4e.	1,472
Les 2d. 3e. et 4e.	1,472

Les 1er. 2e. et 4e; les 2e. 3e. et 5e; les 3e. 4e. et 6e; les 4e. 5e. et 7e; les 5e. 8e. et 8e; chaque à 1,000

Les 3e. 5e. et 8e; les 3e. 5e. et 9e; les 3e. 6e. et 7e; les 3e. 6e. et 8e; les 3e. 6e. et 9e, chaque à 600

Les 4e. 6e. et 7e; les 4e. 6e. et 8e; les 4e. 6e. et 9e, chaque à 500

Les 6e. 7e. et 8e; les 4e. 7e. et 9e; les 5e. 6e. et 7e; les 5e. 6e. et 8e; les 5e. 6e. et 9e; les 5e. 7e. et 8e; les 5e. 7e. et 9e, chaque à 500

Les 1er. 3e. et 5e; les 1er. 3e. et 6e; les 1re. 3e. et 7e; les 1re. 3e. et 7e; les 1re. 3e. et 8e; les 1re. 3e. et 9e, les 2e. 4e. et 7e; les 2e. 4e. et 8; les 2e. 4e. et 9e, les 2e. 5e. et 6e; les 2d. 5e. et 7e. chaque à 250

Tous les billets portant trois des numéros sortis (au nombre de 50) seront des lots de $100.

Tous les 51 billets portant deux des numéros sortis et les 1er. et 2e. seront des lots de $60.

Tous les 51 billets portant deux des numéros sortis et les 1er. et 4e. seront des lots de $30.

Tous les 51 billets portant deux des numéros sortis et les 5e. et 6e. seront des lots de $20.

Tous les 102 billets portant deux des numéros sortis et les 7e. et 8e. ou 8e. et 9e. seront des lots de $15.

Tous ceux portant deux des numéros sortis, $8.

Tous ceux portant seulement un des numéros $4.

PRIX DES BILLETS:

Billet entier $4; Demi billet $2; Quart 1.

Série de 20 billets, $80, garantie devoir gagner $36.

Les coupons en proportion. S'adresser au bureau No. 90, rue de Chartres.
30 avril J. K. MEAD, DIRECTEUR.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

8me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 5 Mai.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$3,000	$3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
621	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
27 avril J. B. FAGET, Directeur.

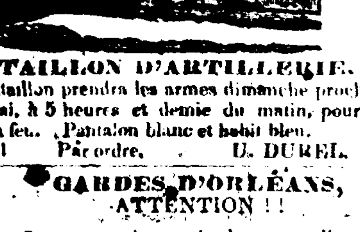

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 6 mai, à 5 heures et demie du matin, pour un exercice à feu. Pantalon blanc et habit bleu.
30 avril Par ordre, U. DUREL, Adj.

GARDES D'ORLEANS, ATTENTION!!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, à 8 heures du matin, et s'assemblera au lieu ordinaire. Equipement complet, veste bleue, pantalon blanc.

Par ordre du capitaine,
30 avril JN. BOZANT, Sergent-maj.

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

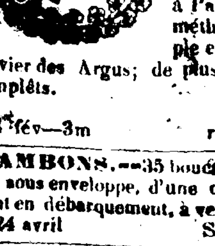

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à soupape, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets.
LEPAGE.
Professeur de musique, rue Ste. Anne, No. 121.
4 fév—3m

JAMBONS.—35 boucauts Jambons de Cincinnati sous enveloppe, d'une qualité supérieure, maintenant en débarquement, à vendre par
24 avril STETSON & AVERY.

CAFE.—250 sacs de première qualité, de la Havane, et 810 do. do. de Rio, récemment reçus et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
7 avril rue Royale, No. 117

SUCRE & MELASSE.—140 boucauts Sucre, et 13,000 gallons Mélasse, sur une habitation de la côte, à vendre par
25 avril TOURNE & BECKWITH.

MME. FANNI FRYER, vient de recevoir de France par le Cyrus Butler, un assortiment de Mousselines imprimées, des Chapeaux de printemps, idem en pailles, Fantaisies, Fichus, Echarpes, Schalls, Peignes, Gants et autres articles de goût.
25 avril

HUILE DE BALEINE.—20 caisses bonne Huile de Baleine, faite en automne, à vendre à bon marché pour clôre un envoi.
F. P. DUCONGE,
26 avril encoignure Chartres et Conti

AZUCAR.—28 bocoyes de venta por
24 abril YORKE, MACALESTER Y Co.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

CAFE' de la Havane, à vendre sur la levée, par
17 avril J. MAGER.

LETTRES DE CHANGE sur New-York et Londres, à vendre par
20 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

LE samedi 5 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse, l'esclave SAMPSON, âgé de 31 ans, ayant été employé dans un des bâteaux de remorque depuis 20 mois; il est parfaitement acclimaté et garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 12 mois de credit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, not. pub. aux frais de l'acquéreur
28 avril

PAR T. MOSSY.

VENTE DE FORTE-PIANOS.

MARDI, 1er. de mai prochain, à 4 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, il sera procédé à la vente d'un grand nombre de Forte Pianos, presque tous de la manufacture de Messrs. Loud & frères de Philadelphie, et parmi lesquels il s'en trouve en bois de rose et en acajou, montés sur de riches cadres, avec pedalles extra.

Tous ces instrumens sont manufacturés pour le climat et d'un travail achevé et seront vendus avec garantie effective.

Ils seront soumis à l'inspection des amateurs tous les jours.
27 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI matin, 2 mai prochain, il sera vendu à 11 heures, au magasin de la Douane, rue Royale, entre Conti et St. Louis, cinq boucauts et 2 barriques Vin de Ma[illegible], importés directement à bord du navire Teton. Conditions: au-dessous de $200, comptant; et au dessus de cette somme, 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
27 av

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 5 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, une mulâtresse de 19 ans, depuis quelques temps dans le pays, elle est bonne blanchisseuse, repasseuse, excellente couturière, et un peu cuisinière; on la vend garantie. Payable à 6 mois, en billet endossé, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs.
26 avril

PAR F. DUTILLET.—Par [illegible]

PAR ordre de la cour des Preuves de la paroisse St. Bernard, il sera vendu vendredi 4 mai courant, à la Bourse Hewlett, à midi, 5 ESCLAVES, provenant de la succession de feu Jean Baulnau [illegible], savoir:

Adam, nègre [illegible], depuis 10 ans dans le pays, charretier et nègre de champ, âgé de 18 ans; Henriette, négresse créole, âgée de 18 ans, domestique, et son enfant âgé de 2 ans, nommée Estelle; Minette, négresse créole, âgée de 16 ans, domestique; Thérèse, négresse créole, âgée de 12 ans, domestique.

Conditions: 1/3 comptant, et le reste à un an du jour de la vente, moyennant billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement; la vente sera passée par M. Jamin, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avril—1 3 avril—4.1ps.

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 1er. mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, [illegible] Terrain, situés sur le chemin à coulisse, [illegible] rues Moreau et Casa Calvo, ayant 26 pieds de face au chemin, sur 120 de profondeur, mesure française.

Aussi, quatre Terrains contigus, situés rue de Craps, entre celles des Poètes et de la Musique, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, mesure française, et sont très élevés. Les plans sont exposés à la Bourse. On fera connaître les conditions au moment de la vente. Les actes de vente seront passés en l'étude de C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs.
26 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 1er. mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, le négrillon Jeary, âgé d'environ 12 ans; il est acclimaté, parle français et anglais, et est pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Aussi, la negresse Lucy, âgée d'environ 22 ans, et son enfant Moses, de 4 ans: cette négresse est assez bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et est pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi; c'est une servante très-fidèle. Moses est un joli petit sujet, parlant français et anglais, également garanti. Conditions: moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de C. Pollock, aux frais des acquéreurs.
26 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

Bernard Lefeune vs. ses créanciers. } COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans. En vertu d'un ordre de l'hon. Chs. Maurian, juge de la Cour de Paroisse, il sera vendu mercredi, 30 mai, à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé dans le fond du faubourg La Fayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 25, sur le plan original dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de C. Pollock. Ce terrain a 300 pieds de face à la rue Jackson, et s'étend en profondeur jusqu'à la ligne de la propriété de Mme. Livaudais, où il mesure 303 pieds 9 pouces; il est borné au-dessus par le terrain No. 24, où il mesure 334 pds 3 lignes, et au-dessous par le terrain No. 26, où il a 309 pds 5 pouces, le tout mesure française.

Conditions à la vente.
23 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 14 mai prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, par ordre du syndic des biens de B. F. West, les ESCLAVES suivans, savoir: Cyrus, âgé d'environ 30 ans, bon cocher, depuis 18 mois en cette ville; Stephen, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison; il a une hernie; cet esclave est acclimaté; Charlotte, sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; elle est garantie contre les maladies et vices prévus par la loi. Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs.
13 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 21 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville, la propriété suivante, dépendant de la succession de feu Antonio Silva dit Gonzalez; un LOT de terre situé en cette ville, rue St.-Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant trente pieds de face à la première rue sur cent-cinquante pieds de profondeur, ensemble les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois, de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par M. Octave de Armas, not. pub.
19 avril—6

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, le samedi 5 mai prochain, à midi à la bourse de Hewlett, UN TERRAIN, avec une maison et ses dépendances, situé au faubourg Ste. Marie, faisant l'encoignure des rues Gravier et Philippa, ayant 44 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier 108 pieds 4 pouces de face à la rue Philippa, 26 pieds 8 pouces sur le derrière, et 102 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue Gravier, le tout mesure française.

Conditions: payable à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque.
19 avril

$20 DE RECOMPENSE.

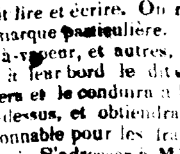

Parti marron de l'habitation de Samuel M'Cutcheon, près de l'Eglise-Rouge, dans la nuit du 5 du courant, un nègre nommé LINN, LENARD ou LONDON, charpentier, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de grosseur moyenne, teint clair, cheveux touffus; il a été amené de la Caroline du Nord l'année dernière, par M. James B. Diggs; c'est un fin matois, qui essaiera de se faire passer pour libre, parce qu'il sait lire et écrire. On ne se rappelle pas qu'il ait aucune marque particulière. Les capitaines de navires, bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de ne pas recevoir à leur bord le dit esclave. Quiconque l'appréhendera et le conduira à la geole recevra la récompense ci-dessus, et obtiendra en outre une compensation raisonnable pour les frais qu'aurait nécessités son arrestation. S'adresser à MM. W. et J. Montgomery, à la N. Orléans.
1 mars—3m.1ps.

J. R. PUTNAM,

DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi.
18 avril—1m